



LOU PITCHOUN

MANDIEULEN

GARE NOUVELLE DE NÎMES-MANDUEL

VOTRE GARE, PARLONS-EN !

DU 8 JUIN AU 10 JUILLET 2015



Mesdames, Messieurs,

Chers administrés,

Après des années d'annonces et d'attente, nous mesurons quotidiennement la réalité des transformations induites par la construction de la LGV Nîmes-Montpellier. Les travaux du tracé sont bientôt achevés et nous allons entrer dans une nouvelle phase : l'aménagement du Pôle Urbain Multimodal pour lequel la création d'un comité consultatif a été actée lors du dernier conseil municipal, et la création de la gare nouvelle de Nîmes-Mandel.

Le document que vous avez entre les mains est, justement consacré à la future gare. Il est l'œuvre de SNCF RÉSEAU et doit permettre à chacun de s'exprimer sur ce projet structurant de notre territoire. Riche en renseignements concrets, il constitue le support idéal auquel vous pourrez vous référer pour participer activement à cette concertation.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les modalités de participation à la concertation qui s'ouvre : je vous invite à le lire attentivement et surtout à ne pas hésiter à vous investir pleinement pour interroger, critiquer, donner votre avis : cette gare, c'est la nôtre, c'est la vôtre.

Bien cordialement.

Le Maire, Jean-Jacques GRANAT



Mentions Légales : Bulletin d'informations municipales de la commune de Manduel (Gard) N°66 - Juin 2015 - Editeur : Commune de Manduel représentée par son maire - Directeur de la publication : Jean-Jacques GRANAT, maire / Responsable de la rédaction : Jean-Jacques GRANAT, maire - Comité de rédaction et de conception : SNCF RÉSEAU - Mise en page : www.moondog.com - Crédits photographiques : Mairie de Manduel, © ivanastar/istock (couv), Philippe Giraud Terres du Sud/ SNCF RÉSEAU, Gares & Connexions/AREP- Impression : Éditions Mimosa - Tirage en 3000 exemplaires - Dépôt légal 06/2015 - Numéro ISSN en cours d'attribution - Conformément aux termes de l'article 9 du Code Civil, « chacun a droit au respect de sa vie privée ». Vous pouvez donc refuser la publication d'une photographie portant atteinte à votre droit à l'image ou à celui de vos enfants. Nous vous remercions dans ce cas de nous en faire part expressément.

UNE DEUXIÈME GARE POUR LE TERRITOIRE

Sur le contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier, qui sera mis en service fin 2017, une gare nouvelle située sur les communes de Manduel et Redessan.

UNE GARE NOUVELLE, POURQUOI ?

Améliorer l'accès à la grande vitesse : une gare nouvelle, complémentaire de la gare centre de Nîmes.

Fin 2020, à la mise en service de la gare nouvelle, les trains à grande vitesse seront répartis entre la gare de centre-ville à Nîmes et la gare nouvelle située sur les communes de Manduel et Redessan. La gare actuelle de Nîmes continuera à être desservie par les trains à grande vitesse. La gare nouvelle de Nîmes-Mandel sera accessible en train depuis la gare de Nîmes-Centre en 8 minutes environ. Les horaires des trains seront adaptés pour garantir le système de correspondances.

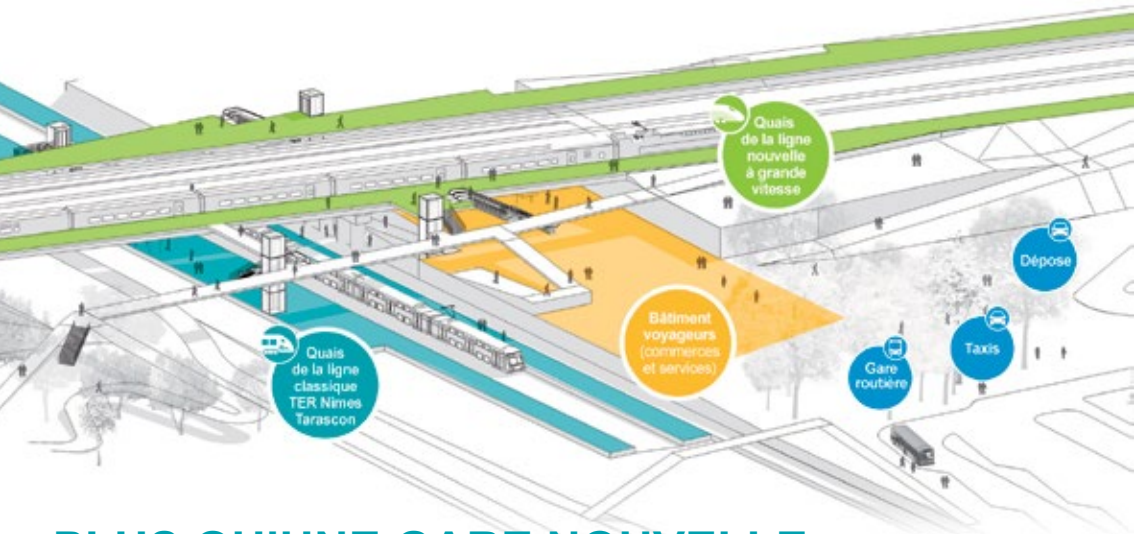
DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ET LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE GARDOIS

Faciliter les connexions internationales, nationales et régionales.

La gare nouvelle sera située à l'intersection ferroviaire du contournement Nîmes-Montpellier et de la ligne classique reliant Tarascon à Nîmes. Son positionnement privilégié au sein du réseau ferré permettra d'offrir aux clients un panel de destinations extrêmement varié à l'échelle locale (Montpellier, Nîmes, Avignon, Arles...), nationale (Paris, Lyon, Strasbourg, Lille...) ou internationale (Barcelone, Madrid, Bruxelles, Londres...).



Pour aller plus loin www.gare2-nimesmanduel.com



Quais de la ligne classique TER Nîmes Tarascon

Bâtiment voyageurs (commerces et services)

Quais de la ligne nouvelle à grande vitesse

Gare routière

Taxis

Dépose

PLUS QU'UNE GARE NOUVELLE : UN PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

UNE GARE SUR PLUSIEURS NIVEAUX

Au croisement du contournement de Nîmes-Montpellier et de la ligne classique à l'interconnexion entre les trains à grande vitesse et les trains régionaux, la gare de Nîmes-Manduel comptera 3 niveaux :

- Un niveau inférieur avec les voies et les 2 quais de la ligne existante Nîmes-Tarascon ;
- Un niveau médian, comprenant l'ensemble des espaces d'attente et de service pour les clients ;
- Un niveau supérieur avec les voies et les 2 quais des trains à grande vitesse.



Les réflexions se poursuivent sur l'aménagement des espaces au sein de la gare. N'hésitez pas à nous transmettre vos idées à ce sujet lors de la concertation.

L'actuelle halte ferroviaire Manduel-Redessan sera déplacée d'environ 2 km et intégrée à la gare nouvelle. Les clients pourront alors bénéficier d'une offre de service régional plus importante et plus diversifiée et d'une offre de service nationale.

DES SERVICES EN GARE ADAPTÉS

Les études préliminaires, menées en 2014, ont permis d'évaluer la surface de la gare nouvelle de Nîmes-Manduel à 3 000 m² au maximum, dont :

- 900 m² pour la circulation des voyageurs
- 400 m² pour les services à la clientèle
- 800 m² réservés à l'Exploitation/Gestion
- 300 m² pour l'implantation de commerces
- 500 m² réservés à d'autres services

Le projet comprend des aménagements nécessaires à l'intermodalité : voitures, taxi, gare routière, deux roues, modes doux...

Pour aller plus loin : www.gare2-nimesmanduel.com

UN PROJET PARTENARIAL DE 95 MILLIONS D'EUROS

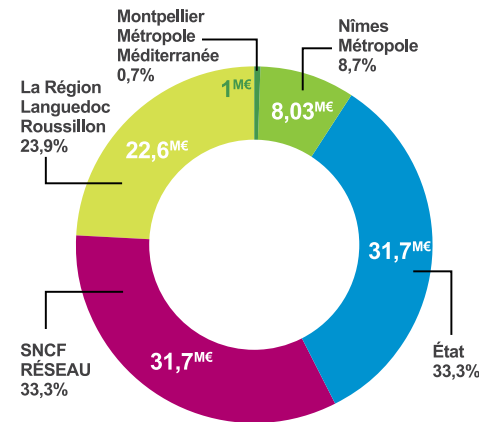
Cette gare nouvelle est fortement liée aux projets de contournement ferroviaire de Nîmes-Montpellier et de la gare nouvelle de Montpellier – Sud de France qui seront mis en service fin 2017.

La mise en service de la gare nouvelle sur les communes de Manduel et Redessan est prévue quant à elle fin 2020.

Un accord-cadre, signé le 25 avril 2012 entre tous les partenaires cofinanceurs, regroupe les 3 projets pour un montant global de 1,987 milliard €*.

Le financement public mobilisé pour la gare de Nîmes-Manduel est de 95 M€ aux conditions économiques de juillet 2011, pour un projet de gare comprenant l'infrastructure ferroviaire, le bâtiment voyageurs et des aménagements connexes liés à l'intermodalité.

RÉPARTITION DU FINANCEMENT DE LA GARE NOUVELLE



CHIFFRES-CLÉS

À L'HORIZON 2020, À LA MISE EN SERVICE DE LA GARE NOUVELLE NÎMES-MANDUEL



Plus d'1 million

DE VOYAGEURS PAR AN*

4 quais

2 SUR LE CONTOURNEMENT NÎMES-MONTPELLIER ET 2 SUR LA LIGNE CLASSIQUE

8 mètres

DE HAUTEUR SÉPARANT LES 2 NIVEAUX DE LIGNES



30 trains à grande vitesse/jour*
(15 DANS CHAQUE SENS) DESSERVIRONT LA GARE NOUVELLE

36 trains grande lignes/jour*
(INTERCITÉS ET TRAINS À GRANDE VITESSE) EN GARE DE NÎMES-CENTRE

44 trains régionaux/jour*

SUR LA LIGNE CLASSIQUE, POTENTIELLEMENT EN CORRESPONDANCE AVEC LES TRAINS À GRANDE VITESSE



Plus de 1 000 places

DE STATIONNEMENT*

20 hectares

D'EMPRISE DE LA GARE*

3 000 m²

DE SURFACE EN GARE*



* Aux conditions économiques de juillet 2011.

* Chiffres donnés à titre indicatif à ce stade des études.

DU 8 JUIN AU 10 JUILLET 2015, DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET DE GARE NOUVELLE NÎMES-MANDUEL

SNCF RÉSEAU engage cette concertation en souhaitant que chacun puisse s'exprimer et donner son point de vue sur ce projet concernant l'aménagement et la desserte de Nîmes et du territoire gardois. C'est à partir du bilan de la concertation que se poursuivront les études de définition du projet qui sera ensuite soumis à enquête publique début 2017.

➤ COMMENT S'INFORMER SUR LE PROJET ?

SNCF RÉSEAU déploie un large dispositif de mobilisation et d'information sur le projet et la concertation en cours :

- Le site internet dédié www.gare2-nimesmanduel.com ;
- A partir du 12 juin, des expositions à Manduel, Redessan et Nîmes ainsi que dans l'atrium de Nîmes Métropole ;
- Le cahier de concertation, téléchargeable sur le site ;
- Des affiches d'information ;
- Des dépliants d'information ;
- Des réunions publiques : le 2 juillet à REDESSAN et le 3 juillet à MANDUEL.



➤ COMMENT DONNER SON AVIS ?

- Sur le site internet dédié www.gare2-nimesmanduel.com ;
- Sur les registres d'observations mis à disposition sur les lieux d'exposition ;
- Sur un questionnaire diffusé, en gare (2 enquêtes voyageurs), sur les lieux d'exposition, sur le site Internet ;
- Lors des réunions publiques.



➤ Pour aller plus loin www.gare2-nimesmanduel.com

QUESTIONNAIRE GARE NOUVELLE DE NÎMES-MANDUEL

CONNAISSEZ-VOUS LE PROJET DE GARE NOUVELLE DE NÎMES-MANDUEL ?

- Pas du tout Un peu Assez bien Très bien

CONNAISSEZ-VOUS LE PROJET DE CONTOURNEMENT FERROVIAIRE DE NÎMES-MONTPELLIER ?

- Pas du tout Un peu Assez bien Très bien

QUE VOUS INSPIRE LA CONSTRUCTION D'UNE GARE NOUVELLE SUR LES COMMUNES DE MANDUEL ET REDESSAN ?

- C'est une bonne chose pour Nîmes et son agglomération
 Je ne comprends pas l'intérêt de ce projet de nouvelle gare, il y a déjà celle de Nîmes-centre
 Cela ne changera pas mes habitudes de voyage
 Cela changera mes habitudes de voyage mais je suis prêt à m'adapter
 Cela changera mes habitudes de voyage et cela ne me pose pas de problème
 Cela ne m'inspire rien de particulier

LA GARE NOUVELLE DE NÎMES-MANDUEL SERA CONNECTÉE AUX AUTRES MODES DE TRANSPORT. PAR QUEL MOYEN SOUHAITERIEZ-VOUS VOUS RENDRE À LA GARE ?

- Trains régionaux Bus Taxis Voiture Moto Vélo À pied

À QUELLE FRÉQUENCE PRENEZ-VOUS LE TRAIN ?

- Occasionnellement Régulièrement Quotidiennement Je ne l'utilise pas

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET (QUESTION OUVERTE)

.....
.....
.....
.....

Vous habitez la commune de :

Votre âge : 15-24 25-39 40-65 65 et +

Votre email (facultatif) :

Pour donner votre avis, merci de remplir, découper et renvoyer **sans aucun frais** cette carte T.



ECOPLI T

M 20g
Valable jusqu'au
11 juillet 2015

SNCF RESEAU
AUTORISATION 13786
34051 MONTPELLIER CEDEX 1